

## Public et prérequis

Connaissances de base en droit du travail

Responsables et collaborateurs des services RH et administration du personnel

## Les objectifs

Connaître toutes les étapes à suivre pour des élections réussies

## Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Présentation des principes juridiques et échanges autour de mises en situation pratiques et remise d'un support pédagogique

## Validation et certification

Attestation de fin de formation

## Contenu de la formation

### Cadre des élections

- Seuils requis et décompte des effectifs
- Cadre de la mise en place et nombre de représentants à élire
- Durée des mandats et règles de suppléance

### Négocier le protocole d'accord préélectoral

- Calendrier électoral
- Organisations syndicales habilitées à négocier
- Conditions de validité de l'accord

### Déroulement matériel des élections jusqu'à la proclamation des résultats

- Conditions d'électorat et d'éligibilité
- Listes électorales et présentation des candidats
- Organisation matérielle des élections

### Contentieux des élections

## Modalités d'évaluation

Evaluation en cours de formation

## Contact

commercial@formation-industries-lorraine.com

### RÉFÉRENCE

**DRSDISNO00001S**

### CENTRES DE FORMATION

**Nancy-Maxéville, Thaon-les-Vosges, Bar-le-Duc, Saint-Dié-des-Vosges, Yutz, Henriville, Bouxières-sous-Froidmont, Epinal**

### DURÉE DE LA FORMATION

**1 jour**

### ACCUEIL PSH

**Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.**

## Les + du pôle formation

- 2000 jeunes formés par an
- 500 demandeurs d'emploi formés par an
- 3000 entreprises partenaires
- Accompagnement individualisé
- Diplômes reconnus par l'Etat
  
- Savoir-être, management, sécurité
- Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
- Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

## Coût et financement

Sur demande et transmis dans le devis

## Modalités d'inscription

A réception du bulletin d'inscription et du devis signé, transmission à l'entreprise de la convention et des documents d'entrée en formation (convocation, règlement intérieur, ...)

## Personne en situation de handicap

Pour un accompagnement personnalisé lié à un handicap, merci de nous contacter pour une mise en relation avec notre référent handicap

## Délai d'accès

5 jours

## Organisation de la formation

7 heures / jour